

Extrait du Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 2 décembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26

La séance est ouverte à 19h17 et levée à 19h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN (à partir de la question n°6), Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Etaient absents : Mme Anne VIGNOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Nathan SOURISSEAU

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote : Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (jusqu'à la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU à M. François BOUSSO

Bourses mobilité internationale entrante - Subvention à l'ENSMM

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « Enseignement supérieur »	Montant prévu au budget 2021 : 400 000 € Montant de l'opération : 21 600 €

Résumé :

La mobilité internationale entrante est une priorité pour l'ENSMM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques) qui assure une formation d'ingénieurs pluridisciplinaires, fortement axée sur les systèmes mécatroniques et les microsystèmes.

Pour attirer et recruter de très bons candidats internationaux, l'Ecole d'ingénieurs bisontine, sollicite un soutien financier de Grand Besançon Métropole, à hauteur de 21 600 €. Cette aide à la mobilité permettra d'accueillir une vingtaine d'étudiants de nationalités variées, représentant près de 27 % des étudiants internationaux présents à l'ENSMM.

I. Contexte

L'ENSMM est une école publique d'enseignement supérieur et de recherche, qui assure une formation d'ingénieurs pluridisciplinaires, fortement axée sur les systèmes mécatroniques et les microsystèmes. Habilitée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, son diplôme est reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1934. L'ENSMM accueille environ 800 étudiants par année universitaire.

Le cursus de l'ENSMM offre à tous les étudiants une culture scientifique et technologique approfondie, ainsi qu'une ouverture importante vers les sciences économiques, humaines, sociales et managériales.

Le diplôme d'Ingénieur ENSMM concerne les 3 cursus de formations : formation initiale ; formation initiale par apprentissage et formation continue.

La formation ouvre sur des débouchés multiples : aéronautique et spatial, automobile, luxe et horlogerie, télécoms, systèmes intelligents, biomédical, énergie, environnement. La formation est reliée au laboratoire de recherche FEMTO-ST, mondialement réputé dans le domaine des sciences de l'ingénieur, de l'information et de la communication.

Ouverte sur l'Europe et sur le monde, l'ENSMM est une école résolument internationale qui est consciente des enjeux mondiaux, tant au niveau des formations proposées que des activités de recherche ou des relations avec les entreprises.

L'ENSMM continue son développement à l'international par, d'une part une obligation de mobilité à l'international d'au moins 3 mois pour tous les élèves-ingénieurs ENSMM, d'autre part par l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants internationaux.

En 2020-2021, l'ENSMM comptait 84 étudiants internationaux en formation initiale ingénieur, en formation Master, en mobilité d'études pour un ou deux semestres et en mobilité de stage court ou long. Ce nombre d'étudiants a diminué de 17% par rapport à l'année 2019-2020 du fait de la situation sanitaire liée à la covid19. Pour l'année 2021-2022, la tendance va pour une dérivée très positive sur la demande d'accueil et de recrutement d'étudiants internationaux dans le cadre de nos partenariats.

L'accueil d'étudiants internationaux fait partie intégrante de la préparation des élèves-ingénieurs à l'international. C'est également le moyen de faire connaître la formation ingénieur à la française, l'Ecole et le territoire du Grand Besançon tant du point de vue scientifique et industriel que touristique.

Les étudiants internationaux sont recrutés au travers de différents programmes : Concours Commun CCINP Maghreb, ERASMUS+, BRAFITEC (accords franco-brésiliens), Master ERASMUS MUNDUS,

N+i, mais également au travers de nombreux accords bilatéraux (63) avec des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde.

L'ENSMM sélectionne ses étudiants sur des critères d'excellence avec un niveau minimal B1 imposé en Français afin de favoriser la réussite des étudiants accueillis dans le cadre de ses accords de partenariat.

Pour cette année, l'ENSMM souhaite proposer une bourse GBM à 24 étudiants en formation : quatre étudiants Accords-cadres double diplôme (1 Russie, 3 Maroc) ; un étudiant dans le cadre du programme N+i (Chine), cinq étudiants BRAFITEC (Brésil), sept étudiants en Master EU4M (1 Egypte, 2 Colombie, 1 Venezuela, 1 Zimbabwe, 2 Allemagne), sept étudiants en UFA/HKA – DD (Allemagne).

Les étudiants candidats choisissent les Ecoles d'Ingénieurs Françaises pour la qualité de leur formation. Néanmoins, les spécialités doivent être en adéquation avec celles de leur établissement d'origine. La situation géographique de l'établissement d'accueil ainsi que l'aide qui peut être apportée à l'étudiant en mobilité sont des aspects importants pour recruter les meilleurs candidats.

Les bourses de Grand Besançon Métropole sont un outil important de développement à l'international. Elles permettent par un soutien aux étudiants internationaux en formation à l'ENSMM, de pérenniser et d'intensifier les accords existants, de développer de nouveaux partenariats et d'attirer d'excellents candidats.

Cette mobilité entrante, en augmentation témoigne de l'attractivité de l'ENSMM, au cœur du campus Bouloie-TEMIS et participe à l'image attractive de Grand Besançon Métropole.

Rappel du soutien GBM :

2019	2020	Projet 2021
21 600 €	21 600 €	21 600 €

II. Propositions

Les bénéficiaires des bourses attribuées en 2021 et dont le financement est demandé pour 2021/2022 se répartissent selon le tableau ci-après :

Nom Prénom sexe	Ecole partenaire	Pays	Programme D'études	2021/2022 Attribution bourses GBM en mois
OCHMANN Dustin (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA - DD	1
GOBES Luis-Jurgen (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA - DD	1
PETERS Gauthier (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA - DD	1
LICKERT Philipp (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA - DD	1
SCHAIBLE Patrick (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA -DD	1
THOME Levin (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA DD	1
WUNDERLE Yannick (M)	Hochschule Karlsruhe (HKA)	Allemagne	UFA / HKA DD	1
AMIR A. GHEDAN Kareem (M)	EU4M	Egypte	Master EU4M	2
CORREDOR GARCIA Sergio – Andrés (M)	EU4M	Colombie	Master 4M	2
GALAVIS ROJAS Koraima – Paola (F)	EU4M	Venezuela	Master EU4M	2
KALTENBORN Joachim – Marian (M)	EU4M	Allemagne	Master EU4M	1
MUNOZ PENA Mary – Alejandra (F)	EU4M	Colombie	Master EU4M	3
NYONI Edwin (M)	EU4M	Zimbabwe	Master EU4M	3
WILHELM Lorenz – Leo (M)	EU4M	Allemagne	Master EU4M	1
WANG Yining (M)	Université d'Aérospatiale de Shenyang	Chine	Programme n+i	3
SHLYNOV Dmitrii (M)	UEEI	Russie	Accord cadre DD	2
ADARRAF Hamza (M)	ENIM Rabat (ENSMR)	Maroc	Accord cadre DD	2
ASSOUKA Hassan (M)	ENIM Rabat	Maroc	Accord cadre DD	2
DAOUIM Ayoub (M)	ENIM Rabat	Maroc	Accord cadre DD	2
DE OLIVEIRA FERREIRA Maykon (M)	Universida de Federal do Triângulo Mineiro (UFTM)	Brésil	Echange ECTS- Brafitec n°253/19	2
ARRUDA Cassiano (M)	Université Fédérale d'Uberlândia (UFU)	Brésil	DD - Brafitec n°225/17	2
MUNIZ Nathália (F)	Université Fédérale d'Uberlândia (UFU)	Brésil	DD - Brafitec n°245/19	2
PEREIRA LEMOS Lago (M)	Université Fédérale d'Uberlândia (UFU)	Brésil	DD - Brafitec n°245/19	2
CAMPREGHER KERNER PROENCA DEMORAIS Lorenzo (M)	Université de São Paulo (USP)	Brésil	Echange ECTS- Brafitec n°1208	2

42

Avec une arrivée de 15 étudiants au semestre de printemps 2022.

En cas d'accord, la dépense fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention.

M. Nicolas BODIN, conseiller intéressé ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 21 600 € à l'ENSMM pour financer les frais de vie d'étudiants internationaux ;**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 31 – M. Gabriel BAULIEU (pouvoirs de Mmes Anne VIGNOT et Catherine BARTHELET), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO (pouvoir de M. Nathan SOURISSEAU), Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 1- M. Nicolas BODIN*

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*



**Convention relative à l'attribution à l'ENSMM
d'une subvention pour l'année 2021
pour des bourses destinées à des étudiants internationaux**

Entre :

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole représentée par Madame Anne VIGNOT, Présidente en exercice, dûment habilitée par délibération du Conseil de Communauté en date du 16/12/2021, ci-dessous dénommée « GBM » d'une part,

Et :

L'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon, représentée par Monsieur Pascal VAIRAC, Directeur de l'École, ci-après désignée « ENSMM ».

Préambule :

L'ENSMM recrute des étudiants internationaux au travers de différents programmes : Concours Commun CCINP Maghreb, ERASMUS+, BRAFITEC (accords franco-brésiliens), Master ERASMUS MUNDUS, N+i, mais également au travers de nombreux accords bilatéraux (63) avec des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde.

Considérant que l'attractivité internationale est un élément important de la reconnaissance et du développement de l'École et du renforcement de l'image de Besançon, GBM souhaite s'associer aux actions développées par l'ENSMM pour l'aider à attirer à Besançon les meilleurs étudiants internationaux en finançant des bourses pour leurs frais de vie.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles GBM décide d'attribuer une subvention destinée à financer les frais de vie d'étudiants internationaux de l'ENSMM.

Article 2 : Durée

La présente convention prend effet à la date de sa signature et se termine le 30 juin 2022.

Article 3 : Utilisation de la subvention

Plusieurs étudiants bénéficiaires de la subvention seront choisis par l'ENSMM et acceptés par GBM, après que l'École lui ait communiqué leur identité, leur origine et leur formation.

L'ENSMM s'engage à utiliser la subvention versée par GBM pour l'objet prévu dans la présente convention et à fournir annuellement à la Ville les documents attestant de l'inscription et de l'état d'avancement des études et des formations entreprises par les bénéficiaires.

L'ENSMM s'engage à reverser à la GBM, le cas échéant, les sommes non utilisées par les bénéficiaires en cas de désistement, d'annulation, d'interruption prolongée des études.

Article 4 : Montant de la subvention

GBM versera à l'ENSMM à compter de la signature de la présente convention une subvention de 21 600 € (vingt et un mille six cents euros).

Article 5 : Versement de la subvention

La subvention sera versée en une seule fois sur le compte de l'agent comptable de l'ENSMM après signature de la présente convention et transmission à GBM, des renseignements relatifs aux bénéficiaires. GBM pourra exiger tout document et effectuer tout contrôle sur l'emploi de la subvention.

Article 6 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de s'exécuter, restée sans effet.

Article 7 : Litiges

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention, qui ne saurait être résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Besançon.

Fait à Besançon, en 2 exemplaires, le.....

Pour l'École,
Le Directeur de l'ENSMM,

Pour la Communauté Urbaine
de Grand Besançon Métropole,
La Présidente,

Pascal VAIRAC

Anne VIGNOT